

CETS – Instruction pour la souscription d'une police

1. Dates de voyage "date de début et de fin / nombre de personnes"

Insérer les dates de voyage, même pour les assurances annuelles. La couverture de l'assurance annuelle commence avec la date d'émission de la police.

Personne individuelle

Personne individuelle

From date: 09APR2024 | Duration: 10 | To date: 19APR2024

Adults: 1

Famille/Couple

Famille/Couple

From date: 10APR2024 | Duration: 5 | To date: 15APR2024

Adults: 2 | Children: 3

Remarque pour Assurance famille annuelle

Adults/Adultes: Max. 2 personnes à partir de 21 ans. Si plus de deux adultes sont assurés, veuillez les inscrire comme enfants avec une autre date de naissance. Nous adapterons les dates de naissance pour vous dans un deuxième temps. Envoyer la correction à partners.ch@allianz.com.

Children/Enfants: jusqu'à 21 ans

2. Preneur d'assurance

Personne individuelle

Persons

Add or remove travellers. You can edit the type and age of the traveller by changing the type and date of birth

Type	Name	Firstname	Birthday
1	Herr	Muster	Peter 01JAN1985

Buttons: Save, Cancel, New, Clear all

Famille/Couple

Persons

Please add birthday for all persons

Type	Name	Firstname	Birthday
1	Herr	Muster	Peter 01JAN1980
2	Frau	Muster	Pia 01JAN1981

Buttons: Save, Cancel, New, Clear all

3. Sélection du produit d'assurance et IPID (information produit)

Cliquez sur = Produits IPID

Veillez également indiquer le montant par personne pour les polices annuelles. Pour les polices annuelles, il est possible de saisir un montant quelconque. Pour les polices annuelles le montant n'est pas affiché sur le document de police ou repris comme calcul de prime.

4. Souscription de la police

Choisir d'abord « Vérifier » (Check), puis « Reserver » (Book) et saisir les données du preneur d'assurance.

Remarque concernant les assurances annuelles

Dans le masque de réservation de CETS, les dates de voyage sont affichées et non la validité de la police annuelle. Ce n'est qu'après la souscription que la durée de validité/couverture apparaît sur le document de police, en commençant par la date d'émission.

L'adresse e-mail du preneur d'assurance doit être saisie.

Pourquoi le preneur d'assurance ?

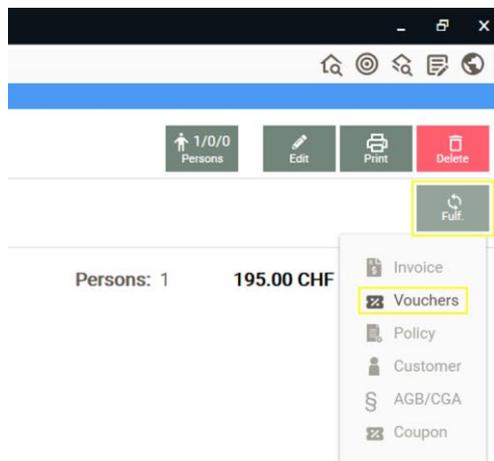
- Le preneur se connecte au portail Self Service (www.allianz-protection.com) avec son adresse e-mail.
- Le document de police, l'IPID ainsi que les CGA sont envoyés directement à cette adresse e-mail.
- Les renouvellements des assurances annuelles sont envoyés au client par e-mail à cette adresse.

5. Document de la police d'assurance

Le numéro de la police d'assurance a été généré et les données ont été reprises.



La police d'assurance (sans CGA) peut être trouvée sous "Fulf". – "Vouchers"



Vous trouverez toutes les informations sur nos produits ainsi que des documents à télécharger sur le site suivant : [Documents de formation - Allianz Travel \(allianz-travel.ch\)](https://www.allianz-travel.ch)